



CLINIQUE LE CALME SMR EN ADDICTOLOGIE

358, AVENUE DE LA PLANTADE – 06530 CABRIS
TEL : 04.93.40.69.99 FAX : 04.93.60.51.82
WWW.CALME.FR



Infirmier de nuit (H/F)

Type d'emploi : CDI – Temps plein

A pourvoir dès que possible

Salaire : 3207,92€ brut mensuel

Le salaire de 3207,92€ brut mensuel est décomposé ainsi :

- 2 563.41€ de salaire de base
- 15% d'avantage de rémunération de nuit sur le salaire de base soit 384,51€
- SEGUR 1 : 206 € par mois (pour un temps plein)
- SEGUR 2 : 54 € par mois (pour un temps plein)

Détail des avantages :

- Participation et intéressement annuel
- RTT pour chaque jour férié travaillé
- Mutuelle de groupe familiale et avantageuse (panier de soins complet avec prise en charge "médecine douce") prise en charge à 60% par l'entreprise
- Prise en charge des repas par l'établissement en avantage nature
- Parking sur place

Horaires :

Travail de nuit (12 nuits par mois)

Poste d'Infirmier DE de nuit (H/F) à pourvoir à temps plein, soit 35h par semaine (**12 nuits par mois**), dans un établissement de soins de suite (SMR) spécialisé dans la prise en charge des conduites addictives.

La clinique d'une capacité d'accueil de **45 lits**, est implantée près d'un petit village de l'arrière-pays Grassois (**Cabris**).

Elle accueille des personnes essentiellement en difficulté avec l'alcool, les médicaments psychotropes et les drogues qui souhaitent s'impliquer dans un travail personnel.

Missions de l'IDE :

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans le cadre de vos fonctions :

- Vous réalisez des soins infirmiers relevant du rôle propre et du rôle prescrit,
- Vous assurez la distribution des traitements prescrits et les surveillances en lien,
- Vous assurez la mise en œuvre des procédures et des protocoles de soins,
- Vous assurez la surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients,
- Vous faites le suivi du dossier informatisé du patient (applicatif métier Osiris),
- Vous assurez la mise en sécurité de l'établissement.

Contact :

rh.cabris@calme.fr



SCOP à capital variable
Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale – Certifiée V2020

leSCOP
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES